

PROCES VERBAL DE L'AG ORDINAIRE DU 16 octobre 2020

Les adhérents de l'association Lau'Rando, dûment convoqués par lettre ou mail du 1^{er} octobre 2020, se sont réunis dans la grande salle polyvalente de la mairie de Saint-Laurent de la Prée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et rapport d'activités
 - Informations dans le cadre de la pandémie
 - Bilan financier
 - Budget prévisionnel
 - Sorties, voyages, repas de fin d'année...
 - Formations : prévisions pour la saison prochaine.
 - Sentiers, itinéraires
 - Questions diverses.
- Appel à candidatures pour le CA et élection des membres du CA.

La situation sanitaire nous avait contraints à différer cette AG, et elle s'est déroulée dans le respect des gestes barrière (désinfection, masques et distanciation).

Le quorum étant atteint (122 votants, avec 77 présents, et 45 pouvoirs pour 163 adhérents pour la saison de référence, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

RAPPORT MORAL : Le Président Jean-Claude Marchal prend la parole, salue les assistants, remercie l'adjointe Madame Pierrette Leroy de sa présence, excuse Monsieur le Maire, indisponible, ainsi que Madame Denise Hannicotte, représentante du Comité Départemental, excusée car elle « croûle » sous les AG, prévues ou reportées!

La COVID19 a beaucoup perturbé nos activités au cours de l'exercice 2019-2020, non seulement nous avons dû cesser toutes les sorties durant 2 mois mais nous avons été contraints de repousser notre séjour dans le Périgord en juin 2021 et nous n'avons pu organiser notre traditionnelle marche de la Saint-Laurent du 10 août.

Nous restons dans l'incertitude et avons renoncé au repas de fin d'année et peut-être à la galette de janvier. A la demande du Téléthon, qui redoute une campagne désastreuse, nous avons avancé la randonnée à son profit au 8 novembre par crainte d'une impossibilité en décembre.

Cependant nous ne sommes pas restés inactifs et dès la levée du confinement au 15 mai nous avons repris des randonnées par groupes de 10 avec les mesures préconisées par la Fédération, puis dans les mêmes conditions la Rando-Santé® lorsque cela a été permis pour le public plus fragile.

Notre appartenance à la Fédération nous a permis d'avoir un cadre pour ne pas faire n'importe quoi.

Nous avons eu jusqu'à 3 groupes de 10 personnes le même jour et je remercie tous les animateurs bénévoles de leur mobilisation.

A la demande de la Commune nous avons tenu, avec l'association Fest en herbe, un stand de ravitaillement pour le tour de France avec un petit bénéfice.

Actuellement nous avons repris le rythme normal des randonnées tout en respectant les gestes barrière et en relevant les noms des participants pour un traçage éventuel.

Nos adhérents reviennent si l'on en juge par le nombre des licenciés, déjà 140 à ce jour pour 163 pour la saison précédente. En particulier on note un essor de la Rando-Santé® avec une bonne vingtaine de participants chaque vendredi.

Les conditions de pratique à l'air libre y sont peut-être pour quelque chose. Mais il y a aussi l'attractivité du club où l'ambiance est très conviviale, non compétitive et le travail très régulier du bureau qui permet d'organiser 3 sorties de niveau variable par semaine et ce presque toute l'année.

Tout cela figurant sur le site de Lau'Rando et communiqué chaque mois malgré les difficultés inhérentes aux différents fournisseurs d'accès des destinataires.

Le rapport de la trésorière vous montrera que la gestion est saine et nous aurait même permis une participation au repas de fin d'année malgré l'absence de l'apport de la rando du 10 août. Mais cela n'est que partie remise.

Le bureau continue donc de travailler à reprogrammer ce qui a été différé et à prévoir de nouvelles sorties et de nouveaux séjours

Enfin je voudrais souligner que tout cela ne serait pas possible sans le bénévolat des animateurs que je remercie encore et je vous invite à proposer vous-mêmes des randonnées et à vous former lors des stages proposés par la Fédération.

RAPPORT D'ACTIVITES, présenté par Cathy Vautier, secrétaire adjointe

L'association a fonctionné normalement : Il y a eu une réunion de bureau par mois et une réunion du CA par trimestre. Deux de nos adhérents sont membres du Comité départemental et nous avons invité des adhérents à la réunion annuelle départementale des associations ainsi qu'à l'Assemblée générale départementale du 22 février à Aigrefeuille (les compte-rendus sont à retrouver sur notre site).

1-Randonnées hebdomadaires :

Trois randonnées ont été organisées toutes les semaines, sauf pour les vacances de Noël et 15 jours en Août) :

Le mardi matin: 12 à 14 km, et jusqu'à 20 km en été, à la journée, avec pique-nique.

Le jeudi après-midi (octobre à mai) ou matin (juin à septembre) : 8 à 10 km.

Le vendredi après-midi (octobre à mai) ou matin (juin à septembre) : 4 à 7 km

Mise en place d'une randonnée un dimanche par mois

Remarques :

- peu de randonnées ont été annulées en raison de la météo, et le jour même, sauf pendant le confinement du 15 mars au 11 Mai 2020.

-il y a toujours autant de participants le jeudi avec l'attrait pour ceux du mardi pour randonner 2 fois par semaine, le rythme de marche est mieux respecté.

-en Rando-Santé, un groupe fait demi-tour en chemin pour permettre un trajet encore plus court pour quelques-uns. Un groupe dynamique, qui représente jusqu'à 25 randonneurs.

- La rando du dimanche, Mise en place depuis janvier 2020, la rando du dimanche est constituée d'une dizaine de randonneurs du club. La possibilité pour des adhérents encore actifs de randonner le dimanche n'a pas été concluante. Nous allons continuer à tester la faisabilité (et l'utilité) de cette option. (Nous prenons le dimanche laissé libre par le calendrier du club de Thairé).

2 - Point de situation pendant et après le confinement.

Nous avons suivi les directives de la FFRP, relayées par le Comité Départemental.

Nous avons gardé le contact avec les adhérents par l'intermédiaire du site, de newsletters, ou par téléphone. La solidarité a joué, certains ont pris des nouvelles, d'autres ont fait des courses...

La reprise s'est effectuée en randonnant par groupes de 10, avec inscription préalable, puis sans limitation d'effectifs, mais en gardant la liste des participants pour pouvoir les prévenir si un cas se déclarait.

3 - les sorties annulées : la visite de fort Louvois, le BBQ à Bignay, la journée à l'île d'Aix, la rencontre avec le club de Jonzac, etc... On les retrouvera dans la programmation de 2021 si les consignes sanitaires relatives au Covid nous le permettent !

4-Report du séjour en Périgord.

Les nouvelles dates sont actées : du 6 au 11 juin 2021. Les prestations sont maintenues, et le prix reste le même. Le séjour est complet, et son inscription est en cours d'enregistrement avec les nouvelles dates.

5 - Report de la Marche de la St Laurent. Même si nous avons le droit de randonner en groupes de plus de 10 personnes, il était peu prudent d'organiser une manifestation où nous avons déjà reçu plus de 900 participants, avec plus de 70 bénévoles. Nous avons donc décidé de la reporter en 2021.

6 - Le repas de fin d'année

Pour décembre 2019, C'était un succès : 107 inscrits, dont seulement 7 non-adhérents.

Nous avons trouvé une salle plus grande pour tous vous accueillir pour le repas de décembre 2020.

Pour des raisons sanitaires, le repas de fin d'année 2020 est annulé. .. Mais nous vous réservons une surprise pour les dernières randonnées de l'année...

Le rapport moral et le rapport d'activités sont votés à l'unanimité.

LE POINT sur les adhésions, la FFRP, les formations par Marie-Claire Marchal, secrétaire.

Le point sur les adhésions A ce jour, nous sommes déjà 146 adhérents, dont 11 licenciés dans d'autres clubs. Répartition des âges : 40-49 ans :.....2 ; 50-59 ans :.....8 ; 60-69 ans :.....78 70-79 ans :.....51 ; 80-89 ans :.....7 Il y a 33.3% d'hommes,

Bonne campagne d'adhésions. Beaucoup de nouveaux, un nombre peut-être plus important que l'an passé de non réinscrits, mais nous avons de leurs nouvelles : raisons perso, de santé, ...

Les tarifs ont été appliqués avant d'être validés par cette AG... ils sont inchangés pour les adhérents, avec une simplification : nous avons « arrondi » des chiffres qui résultaient de calculs précédents. La FFRP a cependant appliqué la même augmentation que les 3 années précédentes Didier Babin, président de la FFRP a développé ces 2 arguments :

« D'une part, le processus démocratique de cette augmentation du tarif de notre licence fédérale a débuté au début de l'olympiade en 2017 ; pour répondre aux souhaits exprimés par le réseau, le national a présenté un plan d'évolution sur les 4 saisons sportives à venir. Concernant la licence 2020/2021, dernière année du plan alors présenté, la proposition d'augmentation d'1euro a été communiquée en septembre dans le cadre des documents des réunions des inter-régions, et a parfois d'ailleurs fait l'objet d'échanges. Elle a ensuite été soumise à l'approbation du comité directeur national, de vos Assemblée Générales départementales et régionales, pour déboucher sur l'ultime étape de demain en AG nationale. Il est aujourd'hui impossible de modifier ce processus statutaire et réglementaire, au risque de s'exposer à un recours.

D'autre part, la licence est avant tout une adhésion à l'objet social et aux valeurs défendues par la fédération et son réseau, et un acte permettant d'apporter son concours au fonctionnement de nos instances. Ce n'est pas l'achat d'une prestation de service, comme peut l'être par exemple l'abonnement à une salle de sport ».

TARIF DES COTISATIONS POUR LA SAISON 2020-2021

Types de licences :	Part Fédérale	PartclubLau'Rando	Total à régler
Licence individuelle IRA	28	12	40€
Licence Familiale FRAM	55.80	19.20	75 €
Lic. Fam. Monoparentale FRAMP	31.60	14.40	46 €
Lic. IRA non pratiquant (sans participer aux randonnées).	26.70	1.30	28 €
Abo-nt.Passion-Rando (fac.)	4 numéros/an.	0	8.00€

Ces tarifs pour la saison 2020-2021 sont votés à l'unanimité.

Les formations :

La FFRP propose des formations aux fonctions de baliseur, d'animateur de randonnée de proximité, et d'animateur au niveau Brevet Fédéral.

Nous avons déjà plusieurs animateurs formés, et nous souhaitons en avoir davantage : renseignez-vous sur les formations auprès de ceux qui les ont déjà faites, et donnez-nous vos projets. (gratuité quasi-totale des frais pédagogiques grâce au Comité de Charente maritime : n'hésitez pas !)

La FFRP : à notre échelle, nous sommes en relation avec le CDRP, qui est notre intermédiaire pour la formation, et pour les transmissions des informations.

Pendant le confinement, nous avons reçu des messages pour savoir comment appliquer les directives gouvernementales, et nous sommes encore conseillés pour une application correcte des textes.

Le certificat d'honorabilité.

Nous devons demander à nos dirigeants, même bénévoles, de se plier à l'établissement de ce certificat. La ministre déléguée aux sports, Roxana Maracineanu, l'a préconisé pour répondre aux affaires d'abus et de harcèlement dont on a parlé. Nous devons nous y soumettre même si nous sommes peu concernés, par solidarité avec les autres sports.

J'ai donc commencé à faire signer cette autorisation aux membres du CA, et aux organisateurs, et animateurs de randonnées. On peut déplorer le côté bureaucratique de cette mesure, mais c'est aussi ce qui la rendra efficace.

La réunion des associations : Elle avait été programmée en novembre... et n'aura pas lieu, car la jauge de la salle prévue est limitée à 25 places. ; or il y a 35 associations fédérées en Charente Maritime !

Le Rando-17 : vous l'avez reçu par mail : cette dématérialisation permet de réaliser une économie substantielle. Vous pourrez en prendre un exemplaire papier, s'il en reste au fond de la salle. Vous verrez en page 9 qu'un espace sera réservé dans le prochain numéro (sortie en janvier) pour vos articles : n'hésitez pas !

Les ventes d'articles FFRP : je peux vous proposer...

Les topo-guides , Les T-shirts Lau'Rando, Les gilets CDRP17.

Et enfin : merci à tous pour faire vivre le club avec votre présence, vos participations, etc !

BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2019

Nous rappelons que les finances sont présentées sur l'année civile, alors que le club vit sur la saison sportive.
Annie Brodeau, trésorière, présente les chiffres de l'exercice écoulé.

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019					
CHARGES			PRODUITS		
Cpte	Libellé	Montant	Cpte	Libellé	Montant
613	Licences FFRP 2018/2019	155,80	756	Adhésions 2018/2019	188,30
613	Licences FFRP 2019/2020	4148,40	756	Adhésions 2019/2020 (via HelloAsso)	2065,90
			756	Adhésions 2019/2020 (par chèque)	3707,00
633	Formations, stages	120,00	756	Adhésions 2019/2020 (Espèces)	48,00
625	Vie associative	350,75	771	Dons	
626	Frais postaux + boîte postale	150,48	756	Chèques Vacances	200,00
606	Fournitures administratives	99,20	768	Intérêts Livrets	68,55
627	Frais bancaires	49,66			
604	Site Internet	95,00			
625	Balisage	68,85			
625					
625	Réceptions	401,79			
625	Séjour THOUARS	3329,07	771	Séjour THOUARS	4159,87
625	Séjour ROUSSILLON SEPT 2019	6184,00	771	Séjour ROUSSILLON SEPT 2019	7817,00
625	MOULIN DES LOGES	188,00	771	MOULIN DES LOGES	188,00
625	VOYAGE 2020 PERIGORD (acomptes)	2911,00	771	VOYAGE 2020 PERIGORD (inscriptions)	2745,00
625	Sortie Soulac	117,60	771	Sortie Soulac (offert club)	0,00
625			771		
625	Participation Téléthon 2019	35,64			
625	Repas fin d'Année	3424,00	771	Repas fin d'Année	2224,00
625	ST-LAURENT 2019	11670,28	771	ST-LAURENT 2019	12 990,86 €
	TOTAL CHARGES	33499,52		TOTAL PRODUITS	36402,48
120	Excédent	2902,96	129		
	TOTAL	36402,48		TOTAL	36402,48

BILAN FINANCIER AU 31/12/2019

ACTIF		PASSIF	
Livret bleu	8 892,24	Livret bleu	8 134,49
Livret ordinaire (voyages)	105,45	Livret ordinaire	389,65
Compte chèque	2 625,57	Compte chèque	268,61
Numéraire	190,12	Numéraire	117,67
TOTAL	11 813,38	FONDS PROPRES au 31/12/2018	8 910,42
		RESULTAT Exercice	2 902,96
TOTAL	11 813,38	FONDS PROPRES au 31/12/2019	11 813,38
Le Président,	J.C. MARCHAL	Le Trésorier,	Annie BRODEAU

BILAN DE LA SAINT-LAURENT 2019

CHARGES		PRODUITS	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
SACS ISOTHERME	2 163,84 €	Rembt Flyers Crédit Mutuel	??
Couverts en bois	109,84 €	Inscriptions par chèques	8 795,16 €
1000 Gobelets (achat sur 2018)	276,00 €	Inscriptions en espèces	168,00 €
2500 Flyers	83,62 €	Inscriptions HelloAsso	3 740,00 €
Achats complémentaires		Avoir sur carte Leclerc	241,30 €
Couverture anti-feu	24,50 €	Remboursement Promocash	46,40 €
Rince-doigts + calots	47,20 €		
sopalin+ gants+papier toilette	27,92 €		
CentrakorIntermarchéBureauVallée	105,11 €		
REPAS			
Promocash (huile+condiments)	230,07 €		
Traiteur LECLERC (CHQ)	7 081,48 €		
Pineau Leclerc (CHQ)	472,00 €		
Crémant (LECLERC) (724,2-217,26)	506,94 €		
Leclerc JUS DE FRUITS	177,00 €		
Boulangerie St-Laurent(pains)	135,00 €		
Remboursements Inscriptions			
par chèque	226,00 €		
en espèces	70,00 €		
Location Camion (Petit Forestier)	209,76 €		
Gas-oil	- €		
TOTAL	11 946,28 €		12 990,86 €
dépenses réelles sur 2019	11 670,28 €		
EXCEDENT	1 044,58 €	Déficit	- €

BUDGET PREVISIONNEL POUR 2020

625	Manifestations 10 Août	11 000,00
625	Sorties et Repas Club	2 500,00
625	Frais réception	450,00
606	Fournitures pour le club	150,00
626	Frais postaux et Internet	190,00
627	Services bancaires	90,00
633	Formations, Stages	100,00
625	Entretien Sentiers et Itinéraires	70,00

708	Manifestation 10 Août	13 000,00
761	Intérêts Livret d'épargne	50,00

TOTAL DES CHARGES	19 050,00
--------------------------	------------------

TOTAL DES PRODUITS	19 050,00
---------------------------	------------------

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

861	Mise à dispositions gratuite de biens et locaux	
864	Personnels bénévoles	

870	Bénévolat	
-----	-----------	--

TOTAL	
--------------	--

TOTAL	
--------------	--

Le Président

Le Trésorier

Fait le 31/12/2019

La trésorière fait constater la très bonne santé des finances du club, et assure que, même en l'absence des revenus que nous apporte tous les ans la randonnée du 10 août, nous serons toujours en mesure d'offrir aux adhérents les participations habituelles aux sorties et repas. Espérons que la situation sanitaire nous le permettra bientôt !

LE BALISAGE, et les SENTIERS : Bernard Bouchet, baliseur, rappelle que plusieurs circuits ont été tracés par les randonneurs. C'est un travail qui est réalisé depuis la création du club, et qui a permis de remettre à la disposition des marcheurs, des sentiers, des chemins ruraux, dont il est important de conserver le tracé.

Il y a une bonne équipe de bénévoles, formés par le stage de baliseur de la FFRP.

Bernard Bouchet a pris contact avec la nouvelle municipalité pour y travailler.

Ces circuits sont une richesse pour notre commune, les vacanciers peuvent les emprunter, plusieurs sont consultables sur le site Visorando, et 2 ont été validés par la Fédération, et figurent sur le topo-guide® du Pays Rochefortais.

Il pourrait être intéressant de les présenter sur un panneau extérieur, pour l'information des touristes.

Bernard Bouchet termine sur une bonne nouvelle : le sentier allant du Canal de Charras à la ferme de l'Houmée nous restera accessible malgré l'extension du golf. Nous pourrons donc toujours profiter du site des dolmens de St Laurent.

-le Site de Lau'Rando, la communication, les newsletters : Didier Lefèvre, vice-président, se présente : il est notre webmaster, et a pris en charge le site : www.laurando.fr. C'est un bon outil de communication même s'il déplore quelques inconvénients (il est possible de se désinscrire par inadvertance, et parfois les newsletters sont classées directement dans les spams chez les destinataires !) Il recommande donc de vérifier régulièrement sa boîte mail. Bien que non professionnel, Didier fait le maximum. Le site est régulièrement mis à jour, on peut y retrouver les programmes du mois, les nouvelles de la FFRP, des liens pour les instances nationales et départementales, la commune de Saint Laurent de la Prée, les activités d'associations amies, etc... et aussi le coin des adhérents, avec les « bons plans » (recettes, bonnes adresses...) et les photos de notre ami Guy Géraud ! N'hésitez pas à communiquer par l'intermédiaire du site, ou directement auprès de Didier.

En tant qu'animateur, titulaire d'un Brevet Fédéral, Didier Lefèvre a également rappelé les consignes de sécurité :

- Lorsque des groupes de randonneurs sont amenés à emprunter des routes, ils sont tenus de respecter le code de la route (voir articles R412-34 à R412-43).

- S'il existe un accotement ou un trottoir, il doit être utilisé quel que soit le côté de la route où il se situe (R412-34 du code de la route).

- S'il n'existe pas d'accotement ou de trottoir, les piétons circulent à gauche en colonne par un (R412-34 du code de la route). C'est obligatoire pour une personne isolée ou pour un groupe non organisé. Un groupe organisé peut marcher à droite en n'occupant pas plus de la moitié de la largeur de la chaussée, et en laissant 25 mètres entre 2 groupes de plus de 20 personnes. (cf. Mémento Fédéral).

-Enfin, dans tous les cas, c'est l'animateur responsable qui prend la décision.

Un autre rappel utile est celui du Code Rural, qui dit que les cueillettes de fruits sur l'arbre sont TOUJOURS interdites, seul est autorisé le ramassage des fruits au sol et sur la voie publique. De plus, les noix ne doivent jamais être ramassées, même au sol ! Pensons que le jardin, le bois, la haie... sont toujours la propriété de quelqu'un !

APPEL A CANDIDATURE POUR LE C.A ET ELECTION DES MEMBRES DU C.A.

Le CA rassemblait l'an dernier 15 membres. Nos statuts en permettent jusqu'à 20.

Notre ami Patrick Baudet n'a pas souhaité renouveler sa candidature, pour des raisons personnelles, et nous le remercions pour le chemin parcouru ensemble, en particulier pour son aide dans la gestion des listes du 10 août : quels souvenirs ! Il n'y a pas de nouveau volontaire qui se présente : nous proposerons donc une liste de 14 noms.

14 candidats se présentent.

Résultats du vote à bulletins secrets : 122 votants ; Exprimés : 122.

Votes obtenus : 5 bulletins seulement comportent des noms barrés, la totalité des candidats rassemble donc plus de 50% des suffrages, et **ils sont tous largement élus.**

Baudry Jean	Lefèvre Didier	Marchal M.Claire
Bouchet Bernard	Libran Michel	Moreau Hélène
Brodeau Annie	Louzeau Michel	Tapon Geneviève
Gauduchon Gérard	Manivit Yann	Vautier Catherine
Géraud Guy	Marchal Jean-Claude	

Ils se réunissent en suivant pour constituer le bureau.

Le bureau précédent est reconduit, et s'organise comme suit :

Président : Jean-Claude Marchal

Vice-Président, et site : Didier Lefèvre

Trésorière : Annie Brodeau

Balisage et promotion des sentiers : Bernard Bouchet

Secrétaire : Marie-Claire Marchal

Secrétaire adjointe : Catherine Vautier.

Le Président conclut cette AG en remerciant tous les participants, et propose à Pierrette Leroy d'intervenir : elle félicite Lau'Rando pour sa bonne santé, et souhaite à tous de belles randonnées, auxquelles elle se joindra peut-être un jour !

La Secrétaire



Le Président

